



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AGENCE ROUTIERE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 02-AR/BADEA/PRMP/UGPM.2023

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 28/08/2023 publié dans Les Nouvelles en date du 29/08/2023, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le AGENCE ROUTIERE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FLY OVER ANOSIZATO ET SES OUVRAGES ANNEXES (Ponts - rampes - bretelles) AINSI QUE SES VOIES D'ACCES DANS LES ROUTES NATIONALES AU CROISEMENT DE LA RN1 ET DE LA RN58A A ANOSIZATO** " constituant un lot unique et indivisible .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAKOTOMAVO Christophe
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Rue Ranaivo Paul, près Stade Municipal d'Alarobia Antananarivo 101 Madagascar

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à Agence Routière -Rue Ranaivo Paul, près Stade Municipal d'Alarobia Antananarivo 101 Madagascar, Porte 111 au plus tard le 27/10/2023 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: un milliards deux cent millions Ariary (Ar1 200 000 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Receveur Général d'Antananarivo à verser auprès du Trésor Public et l'ordre de recette doit être joint dans l'offre.

9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
-----	------	------	-------	-------------

1	Pont anosizato	13/10/2023	10h:00min	Chef de projet/consultant
1	Pont anosizato	29/09/2023	10h:00min	Chef de projet/consultant

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

10. Les représentants des Candidats sont invités à assister à une réunion préparatoire obligatoire qui se tiendra aux lieux, date et heures indiquées ci-dessous:

Lot	Lieu	Responsable	Date	Heure
1	Salle de réunion de l'Agence Routière	Equipe du projet/ UGPM/CONSULTANT	06/10/2023	10H00

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 08/09/2023

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS